



Expulsion d'un logement non déclaré

Par **paris**, le **25/07/2012** à **08:49**

Bonjour,

je suis actuellement locataire dans un logement se situant en rez de chaussée d'une maison depuis 6 mois. Le haut de la maison appartenant au propriétaire.

Mercredi dernier suite à des problèmes de familles entre eux le propriétaire étant caractériel et buvant à tout simplement décidé de nous dire que le mois prochain nous sommes partis!!!!!!

Les problèmes dans cette histoire sont assez nombreux :

nous ne disposons que de 2 semaines pour trouver un autre logement (ce qui est très difficile au mois d'août)

- peut-il nous expulser comme ça du jour au lendemain sans raison valable!!!
- le loyer n'est pas déclaré et nous payons en espèces (quelle belle erreur)
- le propriétaire nous coupe l'électricité extérieure, internet, alors que nous avons payé jusqu'au 10 du mois prochain!!??
- le propriétaire nous dit tout les jours qu'il est chez lui et que on a pas à faire comme on veut!!

que peut-on faire face à ce proprio vraiment incompréhensible (peut-on aller le déclarer au fisc??)

j'espère avoir été claire dans mes explications!!